Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option "côtière"

Certifiante | Formation continue

Réf. : 23110939F — Mise à jour : 30 octobre 2025

Organisme responsable : **CONSORTI OLIVIER**

Présentation de la formation

Objectifs

Formation en cours collectif

Le permis bateau plaisance option « côtière » permet de piloter un bateau de plaisance à moteur lorsque la puissance de l'appareil propulsif est supérieur à 4,5 kilowatts (6 cv)

Navigation limitée à 6 milles d'un abri de jour comme de nuit sans limitation de puissance

Permet de naviguer sur les lacs et plans d'eau intérieurs fermés

Permet de conduire un véhicule nautique à moteur (VNM) de jour uniquement

Permet l'utilisation de la radio VHF dans les eaux territoriales françaises

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Aucun prérequis	**Sans niveau spécifique**

Liste des certifications

Permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2118644S	Présentiel	Coray	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #23110939F